

L'Ancien d'Algérie, novembre 2012

Spécial débat au Sénat

54% des Français approuvent le vote du 8 novembre au Sénat*

Question : Approuvez-vous ou désapprouvez-vous la décision du Sénat visant à faire du 19 mars, anniversaire du Cessez-le-feu officiel de la guerre d'Algérie, une Journée Nationale du Souvenir et du Recueillement, non fériée, non chômée, à la Mémoire des victimes des conflits d'Afrique du Nord ?

	TOTAL Approuve	Approuve tout à fait	Approuve plutôt	TOTAL N'approuve pas	N'approuve plutôt pas	N'approuve pas du tout
ENSEMBLE	54	12	42	46	26	20
SEXE DE L'INTERVIEWÉ						
Femmes	33	13	40	47	25	22
Hommes	33	10	45	45	27	18
ÂGE DE L'INTERVIEWÉ						
TOTAL Moins de 25 ans	40	11	49	40	25	15
18-24 ans	39	10	49	41	26	15
25-34 ans	40	13	49	40	25	15
TOTAL 35 ans et plus	52	12	49	49	26	22
35-44 ans	54	14	49	45	26	29
45-54 ans	50	11	42	47	26	25
55 ans et plus	55	12	38	50	25	25

* Etude réalisée par l'IFOP pour L'Ancien d'Algérie, du 14 au 15 novembre 2012, auprès d'un échantillon de 1 001 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (Sexe, Âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Quelques jours après le vote historique du Sénat, l'IFOP procédait, à la demande de notre journal, à une enquête d'opinion sur le sujet. Le résultat confirme qu'une majorité relativement importante de nos concitoyens approuve cette décision du Sénat. On notera que le résultat de 54 % est supérieur à celui des 12 janvier derniers où la question était de souhaiter la présence du président de la République à l'occasion du 50^e anniversaire et le choix était posé entre le 19 mars et le 5 décembre. Huit mois plus tard, au lendemain des

cérémonies du 11 Novembre au sujet desquelles demeure la confusion de la Journée tricolore, le contexte est complètement différent. Dans le cadre de cette enquête, on remarquera que le score le plus favorable est acquis chez les jeunes de moins de 25 ans, la catégorie des plus de 65 ans se répartissant également entre pour et contre. Au total, on note que le résultat de 54% est sensiblement équivalent à la majorité sénatoriale qui a voté la proposition de loi, soit 181 voix contre 154. Le Parlement a rempli son rôle.



La Paroisse du Sacrement ramène chaque soir à Paris, de Trompette, le sera officiellement, en présence des autorités civiles et militaires, le 9 mars 2012, par le président national de la FNACA. (Photo: André Duclos)



Réunions avec cette image spectaculaire du soulèvement à l'occasion du 50^e anniversaire du 19 mars à Paris. Des milliers d'habitants commémorés et du dispositif, notamment de celui de Brandy après la prise de la Mairie de Paris. (Photo: Maxime Dupin)